

LA TÉLÉCONSULTATION ASSISTÉE ET AUGMENTÉE

Un nouveau service de santé près de chez vous

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Il s'agit d'une consultation médicale réalisée à distance avec un médecin, mais :

Assistée : le patient est accompagné par un infirmier.

Augmentée : grâce à des instruments connectés (stéthoscope, otoscope, caméra...), le médecin peut réaliser un véritable examen clinique à distance.

POUR QUI ? Les personnes sans médecin traitant ou dont le médecin est absent.

OÙ ? 3 relais santé situés à Bouchain, Douchy-les-Mines et Maing.
Possibilité à domicile pour les personnes grabataires.

COMMENT ÇA SE PASSE ?

ÉTAPE 1 :

PRENDRE RENDEZ-VOUS

⌚ 3 min



Via un numéro dédié :

03 74 09 45 45

pour les patients sans
médecin traitant ou
dont le médecin est
absent.

ÉTAPE 2 :

ACCUEIL ET PRÉPARATION

L'infirmier installe le patient et relève ses constantes.



⌚ 5-10 min

3

ÉTAPE 3 :

TÉLÉCONSULTATION AVEC LE MÉDECIN

⌚ 10-15 min



En visioconférence, le médecin téléconsulte le patient accompagné par l'infirmier.

4

ÉTAPE 4 :

CONCLUSION ET SUIVI

L'infirmier finalise la prise en charge et remet au patient l'ensemble des documents nécessaires (ordonnance, courrier...).

⌚ 3 min



Service déployé par la CPTS du Grand Denain

En partenariat avec Omedys et
Télémedical Solution



Contactez le

03 74 09 45 45

Pour plus d'informations, vous pouvez envoyer un mail à contact@cptsgranddenain.fr